



Actualités internationales

Le mandat du GAFI renouvelé pour huit ans

Par Riccardo Sansonetti le 21 mai 2004

Le Groupe d'action financière (GAFI), premier organisme international chargé de la protection du système financier mondial contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, a tenu une réunion ministérielle le 14 mai 2004. Les représentants des [33 membres](#) du GAFI ont renouvelé le mandat du GAFI dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour les périodes allant de septembre 2004 à décembre 2012. L'adoption du nouveau mandat record de huit ans, au lieu de cinq, souligne l'élargissement du mandat à la lutte contre le financement du terrorisme décidé en 2001. Pour faire en sorte que les activités du GAFI portent prioritairement sur les questions essentielles, le GAFI envisage un examen de ses objectifs à mi-mandat.

A l'avenir, le GAFI continuera à élaborer des normes anti-blanchiment de capitaux et anti-financement du terrorisme dans le contexte d'un système financier de plus en plus sophistiqué, et il travaillera à assurer le respect de ces normes au niveau mondial. A la définition de standards internationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'ajoutera donc la vérification de leur mise en œuvre dans les pays membres (cf. notre [contribution du 23 mars 2004](#) sur la nouvelle méthodologie pour l'évaluation des systèmes nationaux de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme). Le GAFI vise aussi à améliorer la relation entre le GAFI et les organismes régionaux de type GAFI, le Groupe des autorités de contrôle bancaire des centres offshore (OGBS) ainsi qu'avec les pays non membres. L'étude des techniques et tendances du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme demeurera une activité centrale.

Voir en ligne le [communiqué de presse](#) du GAFI